

**ANNEXE 3 : Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes ; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE34028 – “ Vallée de la Lomme de Grupont à Rochefort ”**

La présente annexe indique, compte tenu des données actuellement disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation ; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (\*) ;
- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000. Les données complètes, détaillant les résultats de l'application des critères de sélection, sont disponibles auprès des services centraux du Département de la Nature et des Forêts, 15 avenue Prince de Liège à 5100 Jambes et sur le site Internet <http://natura2000.wallonie.be>.

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standard de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie actualisées, en particulier pour les surfaces, sur base des meilleures connaissances disponibles et il conviendra de poursuivre l'actualisation de ces données sur base d'une cartographie détaillée des habitats.

Le site BE34028 a été sélectionné pour les raisons suivantes : Le site comprend deux portions du lit majeur de la vallée de la Lomme, des carrières ainsi que des prairies et des forêts de versant entre Grupont et Rochefort. Le fond de vallée de la Lomme abrite divers milieux alluviaux, dont des forêts alluviales, des mégaphorbiaies, des prairies humides, ... Certaines portions de berges de la Lomme sont en outre favorables au Martin-pêcheur alors que la Lomme et ses affluents constituent l'habitat du chabot et de la lamproie de Planer. Les coteaux et carrières situés en zone calcaire abritent plusieurs habitats d'intérêt communautaire (forêts calcicoles, pelouses, ourlets thermophiles) dont la richesse botanique est exceptionnelle, notamment en orchidées. Le site abrite par ailleurs des cavités souterraines et contribue à l'habitat de 6 espèces de chiroptères d'intérêt communautaire.

**A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné**

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
9150	17,26 ha	C	
91E0*	13,59 ha	C	UG 7
9130	12,93 ha	C	
3260	9,94 ha	B	
6430	5,75 ha	C	
9160	2,64 ha	C	
9180*	2,22 ha	C	UG 6
6210*	0,77 ha	C	UG 2
6510	0,54 ha	C	
8210	0,29 ha	C	
8310		B	

**Légende : EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; UG HIC\* : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire ; "-" : donnée non disponible**

3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion  
 6210\* : Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire (Festuco-Brometalia) (\*sites à orchidées remarquables)  
 6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin  
 6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)  
 8210 : Pentas rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique  
 8310 : Grottes non exploitées par le tourisme  
 9130 : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum  
 9150 : Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion  
 9160 : Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli  
 9180\* : Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion  
 91E0\* : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incarnae, Salicion albae)

**B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné**

Code	Nom latin	Nom français	Population			EC	
			résidente	migratoire			
				repr.	hiver		étape
1078	Callimorpha quadripunctaria	Ecaille chinée	1-20 i				C
1096	Lampetra planeri	Lamproie de Planer	P				C
1163	Cottus gobio	Chabot	P				C
1303	Rhinolophus hipposideros	Petit Rhinolophe	4-15 i				B
1304	Rhinolophus ferrumequinum	Grand Rhinolophe	3-10 i				C
1318	Myotis dasycneme	Vespertilion des marais			P		C
1321	Myotis emarginatus	Vespertilion à oreilles échancrées	35-120 i				B
1323	Myotis bechsteini	Vespertilion de Bechstein	0-6 i				C
1324	Myotis myotis	Grand Murin	4-9 i				C
1337	Castor fiber	Castor d'Europe	P				C
A229	Alcedo atthis	Martin pêcheur d'Europe	P				-
A238	Dendrocopos medius	Pic mar	1 p				-

**Légende :** P = présence ; p = couple ; i = individu ; EC : estimation de l'état de conservation ; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; vis. : visiteur ; occ. : occasionnel ; "-" : donnée non disponible

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 14 avril 2016 de désignation du site Natura 2000 BE34028 – " Vallée de la Lomme de Grupont à Rochefort ".  
 Namur, le 14 avril 2016.

Le Ministre-Président,

P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Infrastructures sportives, délégué à la Représentation à la Grande Région,

R. COLLIN